

Image not found or type unknown



Litiges mobil home dans camping

Par **Parmeny38_old**, le **02/06/2007** à **10:29**

Comme hélas bon nombre de propriétaires de mobil-home ns avons litiges suite à non renouvellement contrat emplacement mobil home dans camping Hérault, la gérance devait (par son avocat) mettre en route procédure expulsion , or sans nous avertir début mai, notre m.home et sa terrasse ont été enlevés du camping, nous ne savons ce qu'il en est advenu !!!! Nous pensons déposer plainte. Les nouveaux gérants du camping (depuis courant mai) sont " désolés mais ne peuvent rien faire, voir l'ex propriétaire !!!!!
Vos conseils seront les bienvenus.

Par **Jurigaby**, le **02/06/2007** à **13:35**

Bonjour.
Votre mobil home a été enlevé et personne ne vous a prévenu?
Personne ne vous a dit ou est-ce qu'il avait été placé?
C'est abérrant!
Cdt.

Par **Parmeny38_old**, le **02/06/2007** à **14:30**

En effet nous n'avons pas été prévenus ; une amie en cure à Balaruc, (elle aussi "éjectée du camping - caravane) a fait le tour extérieur du camping ; notre emplacement est bien vide ; heureusement qu'elle ns a aussitôt téléphoné. Aussi abherrant que cela puisse paraître à l'heure actuelle , ns n'avons aucune idée du devenir de notre m.home.

Par **Jurigaby**, le **02/06/2007 à 14:32**

Bonjour.rnrnPourquoi nepas déposer plainte pour vol? Je crois que ce serait la meilleure solution.rnrnVotre caravane était au camping du castellas?rnrnCdt.

Par **Parmeny38_old**, le **02/06/2007 à 14:40**

Ns avons contacte UFC QUE CHOISIR BREST qui regroupe plaintes des propriétaires de m. home, il ns conseille égalt de porter plainte. rnNotre m. home était ds 1 petit camping entre Montpellier et Frontignan.